



pour 44

EDUCATION, ENSEIGNEMENT, RECHERCHE, CULTURE, FORMATION, INSERTION

Supplément
n°1
29 octobre
2015
au
N°89
octobre
2015
ISSN
1249-
2051

**Fédération
Syndicale
Unitaire**

Section de Loire-Atlantique

Abonnement annuel 2 euros

FSU-8 pl de la Gare de l'État, case postale n°8, 44276-Nantes CEDEX 2 - tel : 02 40 35 96 55-fax 02 40 35 96 56
Site internet : <http://www.fsu44.org> - e mail : fsu44@fsu44.org

Congrès fédéral 6 et 7 janvier 2016

La FSU va tenir son congrès départemental à Nantes en janvier. En février, le congrès national se réunira au Mans. Comme d'ordinaire nous aurons à préparer nos travaux sur les quatre thèmes de congrès et le devenir du syndicalisme.

La section fédérale de Loire-Atlantique, très impliquée dans la vie syndicale locale, entend pouvoir de nouveau porter une interpellation pour la réunification syndicale dans une société exposée aux délitements, aux violences économiques, aux résurgences obscurantistes qui focalisent gravement la vie politique.

Nous avons décidé d'organiser un vote d'orientation spécifique au département non pas pour « affichage » symbolique mais pour témoigner d'une nécessité de faire du collectif construit sur de l'échange interne et externe pour faire « bouger les lignes ». Le syndicalisme de transformation sociale doit impérativement retrouver du souffle dans notre pays pour nourrir à nouveau de l'espoir.

L'esprit Charlie commanderait volontiers de tomber la chemise ! Les Air France aussi ! Alors

on « met de l'huile » dans les idées pour éviter de ronronner, mais aussi de s'échauffer en circuit fermé.



Didier HUDE

Dispensé de timbrage

déposé le 29 octobre 2015

POUR 44

Nantes **ROLLIN**

8 pl de la Gare de l'État
case postale n°8
44276-Nantes CEDEX 2



SOMMAIRE

- p 1 Édito
- p 2-7 Rapport d'activité fédéral départemental
- p 8-9 Texte d'orientation et liste unitaires
- p 10 Contribution Unité et Action
- p 11 Contribution École Émancipée
- p 12 Accès aux soins pour tous et partout

Votes

sur les rapports d'activité et sur l'orientation
du 5 au 26 novembre 2015

Rapport d'activité départemental 2013-2015 FSU Loire-Atlantique

Le présent rapport d'activité de la section FSU de Loire-Atlantique concerne la période allant de février 2013 à octobre 2015. Il est soumis au vote des adhérents, organisé au sein de chaque syndicat de la fédération représenté en Loire-Atlantique. Il fera l'objet d'un complément et d'un débat au congrès départemental des 6 et 7 janvier 2015.

Cette période, depuis 2013 marquera probablement dans l'histoire le choix délibéré d'un « régime » (Elysée/Matignon) qui, porté au pouvoir sur un programme de progrès social, décide de se couler dans des choix politiques globalement libéraux. Le changement de premier ministre a accéléré le phénomène au point de prolonger et d'accentuer dans certains domaines, les choix économiques et politiques imposant le dogme de l'austérité au service des profits et des spéculations de l'actionnariat. Le Pacte de responsabilité – véritable cadeau au patronat au faux motif de relance de la compétitivité – met désormais directement en péril l'emploi public, les services publics, les politiques publiques d'Etat et territoriales ainsi que la sécurité sociale. Ce plan de plus de 60 milliards avec le Crédit d'Impôts pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) décliné de 2015 à 2017 plombe les finances publiques. Il garrotte les salaires publics et privés. La loi Macron, avec ses centaines d'articles fourre-tout, illustre également cette période. Ce qui se joue est non seulement le changement de nature d'une classe politique qui autrefois entendait être sur des valeurs favorables au salariat, c'est aussi une mutation en profondeur du pacte républicain issu du Conseil National de la Résistance. C'est donc un changement de la République qui s'opère. La réforme de l'Etat adoptée à la hussarde en est d'ailleurs un révélateur digne de la RGPP.

Subissant les précarités avec un chômage pour l'heure impossible à endiguer, des pans importants de la population se détournent du fait politique. L'abstention électorale sert objectivement la montée de l'extrême droite, mais aussi la droitisation de la société. Ce phénomène est nécessairement inquiétant pour le syndicalisme de transformation sociale que nous représentons partiellement. En 2012, la FSU de Loire-Atlantique avait osé écrire que le changement politique survenu n'avait pas le droit à l'échec, ni le droit de décevoir ses électeurs car cet échec serait aussi celui des forces sociales de progrès, donc celui d'un syndicalisme lui aussi atteint par la crise de société des « représentations » collectives. La lucidité commande de dire que nous y sommes désormais confrontés.

La Loire-Atlantique n'est pas autant exposée que

d'autres départements aux conséquences d'une immigration qui s'amplifie, consécutive aux guerres économiques ou civiles. Mais elle en vérifie tout de même certains effets récurrents sur la stigmatisation des immigrés, ainsi que celle des Roms. Nous avons souvent rejoint la LDH et les composantes de RESF ou localement l'UCIJ contre l'immigration jetable, pour l'accueil décent des migrants, leur régularisation et la scolarisation de leurs enfants y compris « sans-papiers ».

La « crise » économique actuelle, structurelle au capitalisme, cultivée avec soins pour formater les schémas de pensée, est au service d'une vision libérale de la mondialisation. Ses corollaires (chômage, baisse des pensions de retraite, des salaires, dégradation de la protection sociale, privatisation des services publics...) alimentent les idéologies de repli, ruinent l'espoir des jeunes les plus exposés à l'exclusion. Cette déréliction se doit d'être analysée avec soin. Alliée à l'obscurantisme elle provoque les pires drames (l'assassinat politique de l'équipe de Charlie Hebdo, l'attentat contre l'hyper-cascher de Vincennes).

En Loire-Atlantique, nous avons eu à traiter des conséquences de cette situation nationale et internationale. Nous l'avons fait à partir de notre « sensibilité » syndicale construite d'abord dans une approche interprofessionnelle pour dépasser des approches corporatistes ou sectorielles qui peuvent être exposées à certains points aveugles.

Sans papiers et sans-logis

La FSU a poursuivi son combat contre les expulsions de familles sans papiers sur Nantes Doulon aux côtés de Solidaires pendant l'été 2014. Elle a récidivé en 2015. Nous ne nous sommes pas limités à la seule question des enfants scolarisés. Nous avons été à l'origine, au nom d'une intersyndicale que nous avons réussi à recomposer avec la CGT, la CFDT et l'UNSA d'adresses au préfet, au conseil départemental et à la Maire de Nantes.

Le collectif fédéral ne fonctionnant plus faute de disponibilité de militants, c'est le secrétariat départemental qui gère directement cette question avec les UD CGT, CFDT, UNSA, Solidaires dans

une démarche syndicale qui accompagne les associations.

Droits des femmes

Le collectif « femmes » de la fédération fonctionne toujours. En lien avec le secrétariat fédéral, il a été décidé de la participation de la FSU à plusieurs initiatives dont l'accueil d'étape de la marche européenne avec le collectif Femmes et le collectif Vigilance Féministe 44. Ce collectif fédéral peut et doit gagner en forces militantes au regard des régressions en cours dans la société et des inégalités toujours présentes dans le monde du travail.

Action interprofessionnelle en Loire-Atlantique

Globalement, le gouvernement au pouvoir a poursuivi une politique qui, sous couvert de relancer l'économie et l'emploi, fait le choix d'aider les entreprises par des dispositifs ciblés aux contreparties de pure forme. L'arrivée à Matignon d'un premier ministre « pro business » choisissant un banquier comme ministre à Bercy a amplifié ce phénomène. Après le CICE, le pacte dit de responsabilité a pour conséquence de tarir les finances publiques et la solidarité sociale en ponctionnant des milliards sur le budget de l'Etat, les collectivités territoriales, l'hôpital et la sécu. Tout cet argent est redéployé au monde de l'entreprise. Il s'ajoute aux politiques régionales en faveur des bassins d'économie, éclairées dans leurs choix par les pôles de compétitivité. Cette politique déclinée à tous les niveaux s'avère inopérante pour faire baisser le chômage. Dans les plus grandes entreprises une part conséquente de cet argent public sert même à dégager de meilleures marges pour rémunérer l'actionnariat.

La CGT et FO ont fait valoir leur opposition à ce cap économique et politique. Solidaires et la FSU en Loire-Atlantique ont considéré que ce combat devait aussi être le leur. Nous avons participé à des mobilisations communes, y compris en participant à des démarches auprès des salariés en luttant du secteur de l'industrie sur les agglomérations nantaise et nazairienne dans la construction automobile, à Airbus...

Nous avons été sollicités – dans le même cadre intersyndical – pour dénoncer la loi Macron. La FSU a contribué avec la CGT et FO à l'écriture de l'appel départemental. La CGT et la CFDT nous sollicitent régulièrement pour établir une stratégie commune face aux Prud'hommes où nous n'avons pas de juges prudhommaux mais dont nous sommes utilisateurs et

accompagnateurs de salariés.

Nous avons encore participé à des initiatives communes pour dénoncer le TAFTA, véritable traité transatlantique scélérat condamnant à terme les services publics et mécanismes de solidarité partout où ils sont contraires aux intérêts des patronats des pays du Nord, des Etats Unis en particulier.

L'époque 2013-2015 aura été marquée, dans notre département comme dans le pays, par l'alignement délibéré sur les logiques du dogmatisme du libéralisme économique caractérisant désormais ce gouvernement.

C'est dans ce contexte qu'en juin 2015, la FSU, FO, la CGT et Solidaires ont salué dans un communiqué départemental commun la résistance du peuple grec pour les espoirs qu'il faisait renaître auprès des salariés, des privés d'emploi, des jeunes et des retraités. Cet élan vient de subir un coup d'arrêt terrible mais l'intersyndicale départementale ne renie en rien sa déclaration et son soutien aux vraies forces syndicales en lutte contre la Troïka et l'Europe de l'austérité dont la France est désormais un acteur sans complexes.

Même si cela s'est fait sans mobilisations suffisantes, nous avons été de toutes les initiatives de rassemblements interprofessionnels pour « accueillir » le président de la République ou son premier ministre à Nantes, ou les patrons et le gouvernement à La Baule. Une intersyndicale départementale de combat social s'est ainsi constituée dans les faits face à la totalité des autres syndicats se limitant désormais à des initiatives sectorielles entreprise par entreprise.

Nous avons fait le choix de ne pas participer aux rassemblements symboliques occasionnés par des journées thématiques de la confédération européenne des syndicats avec la CGT, la CFDT et l'UNSA. Non seulement la FSU n'est pas dans la CES mais ces journées, réunissant à Nantes quelques dizaines de permanents syndicaux sont convoquées sur des bases évitant soigneusement l'analyse en profondeur de ce qui motive les politiques d'austérité contre les populations.

Attentats et crimes politiques de janvier 2015

Suite aux meurtres liés à l'assassinat collectif à Charlie Hebdo, à la fusillade de l'hyper cascher de la porte de Vincennes, la FSU a participé avec Solidaires et des militants de la CGT à l'organisation

de fait de la manifestation nantaise placée sous la responsabilité de la société civile avec la LDH et des associations laïques, des mouvements d'éducation populaire. Nous avons aussi été présents pour saluer la mémoire du documentariste danois Finn Norgaard tué pendant les fusillades de février 2015 à Copenhague au même motif des caricatures.

Nous avons produit une analyse politique et économique d'éléments de contexte international et de facteurs d'exclusion spécifique à l'hexagone supposant de ne pas se limiter à l'émotion. Comprendre les enjeux économiques et politiques, les oppositions au sein de l'islam, les financements du terrorisme, la maîtrise du marché du pétrole, le jeu trouble de la diplomatie française sont pour nous des clés essentielles pour ne pas se limiter à des déclarations convenues et politiquement correctes dénonçant les obscurantismes réels qui ne se limitent pas aux fanatismes religieux.

Services publics et fonction publique

Face à la pensée dominante considérant que les services publics sont un coût grevant la dette et refusant de voir qu'ils sont au contraire un investissement solidaire, la FSU a maintenu son action permanente, portée au quotidien par ses syndicats nationaux dans chaque secteur : éducation, agriculture, supérieur, environnement, équipement, jeunesse et sports, santé, justice, culture, transports, action sociale, emploi, services territoriaux... Les élections de décembre 2014 ont pu mesurer la représentativité de la fédération dans notre département et sur notre région.

Dans la fonction publique territoriale, nous avons maintenu le fait de ne pas nous présenter de manière volontariste, sans pratique militante, au conseil général. Le SNETAP, de manière isolée faute d'implantation du SNUACTE et du SNUCLIAS, a été victime d'une pratique peu correcte de la CGT du conseil régional, refusant au dernier moment de faire liste commune. De fait la liste FSU composée dans l'urgence a pâti d'une campagne trop courte et elle n'a eu aucun élu. La CGT a quant à elle perdu un siège dans cette pratique ignorante de l'intérêt commun. C'est FO, principalement, qui progresse devant l'UNSA.

Dans la fonction publique de l'Etat, les résultats sont inégaux mais traduisent globalement un tassement. L'érosion dans l'éducation nationale se confirme, malgré une implantation confirmée dans

l'enseignement professionnel. Dans d'autres secteurs (culture, jeunesse et sports et plus récemment à la DREAL/environnement équipement recherche) la FSU maintient globalement son audience. Mais la FSU disparaît dans les directions départementales interministérielles et au *Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportives* (CREPS) des Pays de la Loire.

Ces élections dans les fonctions publiques auront été satisfaisantes, sans plus, et localement nous ne nous distinguons pas de la légère érosion nationale qui fait que la FSU campe sur son audience sans réussir à mordre. Ce qui pose une série de questions sur le devenir et la stratégie globale de la fédération.

RGPP - MAP - Réforme territoriale

La FSU a participé avec la totalité des organisations syndicales (sauf FO et Solidaires) au dialogue avec le Préfet et le secrétariat des Affaires Régionales de la Préfecture sur la revue des missions et la préparation de la loi NOTRe (nouvelle organisation territoriale de la République). Elle y a développé une analyse critique fustigeant autant la forme viciée d'une concertation en trompe-l'œil que l'indigence de certaines mesures proposées, allant toutes dans le sens d'un abandon des missions de service public par l'Etat. L'obsession était de faire des économies en concentrant l'Etat sur le régalién. Pendant trois séances, la FSU a démontré que la loi MAPTAM allait outrageusement favoriser les métropoles au détriment des territoires ruraux, que cette réforme à la hussarde n'était qu'un artifice de premier ministre voulant marquer un territoire sans pour autant penser donner aux régions les moyens de conduire des politiques publiques désertées par l'Etat. La démonstration a également été faite qu'au final la MAP c'est la RGPP continuée et la loi NOTRe la RéATE confirmée. L'Etat transfère des bouts de prérogatives ou des missions entières aux régions sans pour autant leur donner les moyens d'une politique fiscale ce qui va aboutir à une déperdition en ligne.

La FSU de Loire-Atlantique a fortement poussé pour que la mission d'éducation populaire soit citée dans la loi et fasse l'objet de compétence partagée entre toute la puissance publique. Ne rien dire aurait été faire disparaître encore plus vite le secteur jeunesse et sports. Nous avons pour l'heure gain de cause. Mais ça ne sauvera rien sans moyens.

La région des Pays de la Loire, face au lobby politicien breton a conservé sa dimension actuelle et

son autonomie. La Loire-Atlantique n'a pas été rattachée à la Bretagne historique. Le reste de la région n'a pas été atomisé. La partie se jouera plus tard, probablement après 2017.

Sur toutes ces questions, la FSU de Loire-Atlantique et la totalité des autres syndicats conviés a considéré que ce débat d'intérêt général ne concernait pas les seuls fonctionnaires mais le champ interprofessionnel. D'ailleurs, au cours de ce mandat 2013-2015, il n'y a eu aucune réunion des fédérations de fonctionnaires sur le département. Personne ne voyant l'utilité de segmenter l'expression.

Salaires - PPCR

La section départementale a relayé les pétitions sur les salaires dans la fonction publique et la revendication de l'augmentation du point d'indice (gelé depuis plus de 5 ans) a régulièrement été portée dans les plateformes revendicatives et les appels.

Sans aucunement partager l'optimisme de certaines sections départementales sur l'avenir et les carrières de la fonction publique (PPCR), malgré le chantage et le mélange des genres entre des mesures de grilles C et B améliorées mais des principes lourds de gestion évoqués (corps au mérite) la section départementale a procédé au sein du CDFD à un vote indicatif de mandatement : le vote Pour très critique a obtenu 60%, le vote en abstention 22%, le vote contre 12%, le refus de vote 6%.

Notre mandat critique consistait à faire que le conseil national de la FSU ne procède mi-septembre qu'à un vote indicatif et ne prenne aucune décision avant la fin du mois, et seulement après s'être rapprochée de FO et de la CGT (le vote contre de Solidaires étant déjà connu). Nous avons été la seule section départementale à proposer cela. Nous avons été battus. Nous avons voté pour que la FSU signe le protocole PPCR tout en faisant remarquer que la signature de la FSU ne parvenait qu'à porter à 49,03% le bloc signataire et qu'il faudrait donc éviter de fracturer l'intersyndicale à laquelle nous appartenons naturellement dans les départements : FO, CGT, Solidaires... et FSU. Dans un contexte d'extrême tension, bien inutile au demeurant, la FSU est parvenue à trouver les moyens de recueillir 70,4% pour la signature. Le débat tendu est ouvert.

Les non-signataires (FO, CGT, Solidaires) représentant 50,97%, le gouvernement a décidé de passer en force en mettant en place unilatéralement les mesures contenues dans le protocole sans groupes

de travail ad hoc pour l'heure. Cette pratique illustre une fois de plus la nature autoritaire du pouvoir et sa morgue.

La FSU de Loire-Atlantique n'a pas mis en place la « votation » fonction publique qui devait accompagner la signature du protocole. Les Unions Départementales CGT et Solidaires ont fait savoir qu'elles n'entendaient pas avec leurs fédérations de fonctionnaires locales se lancer dans une action peu lisible, chronophage pour les forces militantes.

Éducation nationale

En Loire-Atlantique, les besoins en matière de politique publique d'éducation continuent d'augmenter avec la tendance démographique qui prévoit environ 500 000 habitants de plus à horizon 2040. La loi de refondation de l'École en 2013 avait promis la création de 60 000 emplois en France dans l'EN et l'enseignement supérieur. Les quotas attribués dans le département ne sont pas suffisants et dans le second degré chaque rentrée est problématique. Le SNUIPP, le SNES et le SNEP n'ont cessé de se mobiliser, engageant dans leur action la fédération. En Loire-Atlantique, c'est l'action concertée de ces syndicats (rejoints par le SNUEP pour l'enseignement professionnel) qui produit l'expression et l'action fédérale.

La FSU s'est fortement investie, via le SNUIPP et le SNES, sur le soutien aux Emplois de vie scolaire, Assistants de Vie scolaire, Assistants des Élèves en Situation de Handicap. Ces précaires ont été accompagnés aux Prud'hommes et la lutte pour leurs conditions d'emploi continue, même si un décret est venu « améliorer » les conditions d'emploi des AESH principalement sous pression de la FSU.

Localement, la FSU a salué la fin du dispositif ECLAIR et elle a relayé dans le même temps la protestation nationale de la fédération sur les critères principalement budgétaires de l'éducation prioritaire.

La réforme du collège a fortement mobilisé dans le second degré. Le SNES local a géré la mobilisation au nom de la FSU dans une intersyndicale tiraillée par les prétentions de FO à porter l'action avec le soutien avoué de SUD Education et tacite de la CGT. Il a fallu ajuster en douceur cette intersyndicale pour servir au mieux la mobilisation des collèges. La FSU continuera avec ses syndicats nationaux, et l'intersyndicale, à combattre cette réforme comptable qui ne va pas dans le sens de la réussite des élèves les plus en difficulté.

La FSU est intervenue pour contester la manière dont le dialogue social était pensé à la DASEN. La FSU a soutenu les délégations de parents d'élèves et enseignants dans l'action que la DASEN refusait d'accueillir. Elle a dénoncé cette pratique aveugle du refus. Nous sommes aussi intervenus avec succès sur des questions liées au CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail). Malheureusement, des tensions et interdits posés par la DASEN ont conduit à la démission de notre représentant, empêché d'agir parce que sa pugnacité devenait trop dérangeante en tant que secrétaire du CHSCT. Après une période de crise ouverte, nous avons trouvé une solution dans laquelle nous avons pu mesurer les dissensions et oppositions portées par le syndicalisme dit réformiste à notre égard.

Enseignement supérieur

Les sections du SNES et du SNESUP présentes à l'ESPE sont en pleine lutte contre la déperdition des moyens et l'aggravation des conditions de travail. Avec les enseignants stagiaires en formation, et en intersyndicale, c'est dans un cadre fédéral que nos syndicats FSU ont décidé d'agir. C'est principalement la FSU qui, pour l'intersyndicale, conduit l'action qui est loin d'être terminée, conjointement avec les représentants au CHSCT qui sont « accompagnés » pour être en soutien effectif des formes de lutte.

La FSU a maintenu ses contacts avec l'UNEF et a fait savoir à la Région son entière opposition au maintien des principes de la loi LRU et sa déclinaison sur les pays de la Loire. Elle considère que la politique du gouvernement, appliquée à notre territoire, équivaut à encourager la concurrence, développer l'emploi précaire, regrouper pour mieux réduire l'offre publique, et organiser sous couvert d'autonomie l'asphyxie budgétaire. La FSU a porté un avis négatif sur le regroupement des universités publiques des Pays de la Loire et de la Bretagne. Cette fusion dans les faits comporte plus d'interrogations qu'elle n'offre d'avantages. Elle s'est faite sans concertation et répond à une vision dogmatique, enfermée dans des logiques d'excellence étrangères à la réussite du plus grand nombre, notamment en premier cycle universitaire.

Rythmes scolaires

La mise en œuvre de la réforme dite des « rythmes scolaires » s'est faite en traduisant toutes les disparités prévisibles d'une commune à l'autre. En Loire-Atlantique l'insatisfaction a même touché les villes les

plus importantes par dégradation des conditions d'emploi des personnels territoriaux. Elle est souvent marquée par une absence d'ambition éducative qui discrédite le discours officiel sur le sujet. Cette réforme ne structure pas une filière professionnelle, bien au contraire. Une intersyndicale large, au niveau interprofessionnel, a permis dans un premier temps à la CGT, FO et la FSU d'avoir une position commune pour défendre au mieux les personnels territoriaux et d'animation. Mais, très vite, les syndicats enseignants de FO et de la CGT, rejoints par SUD, ont joué la division des mandats, rendant l'intersyndicale inopérante.

Prévention - action sociale - justice

La FSU a participé à la mobilisation unitaire après le meurtre d'un éducateur du conseil général sur l'île de Nantes. Nous y avons pris notre part dans l'organisation de la manifestation d'ampleur qui s'en est suivie. La fédération a cherché rapidement à associer les deux syndicats présents dans le secteur : SNPESPJJ et EPA présent et représentatif à l'agence départementale de prévention spécialisée (GIP). La FSU – toujours représentée dans l'intersyndicale – estime que le conseil départemental ne prend pas la mesure des enjeux et ballade les syndicats et avec eux les personnels.

Plus spécifiquement dans le secteur de la justice, ce sont les syndicats directement représentatifs des personnels qui ont eu à se positionner, la FSU n'étant jamais sollicitée localement sur des initiatives à prendre autour des lois successives dans le domaine (individualisation des peines, probation et contrainte pénale, refus d'une réforme progressiste de l'ordonnance de 1945 pour les mineurs ...).

Protection sociale

C'est principalement la section fédérale des retraités qui anime la réflexion sur la protection sociale. Elle nourrit la réflexion et souvent l'action fédérale. Les forces militantes des actifs sont trop rares sur ce sujet concentrant pourtant d'immenses enjeux.

Nous avons alerté dans le bulletin sur la dérive touchant la MGEN avec son inscription dans le groupe « harmonie mutuelle » avec une logique héritée du monde du privé.

La MGEN a pu conserver globalement son statut malgré les injonctions de la commission européenne pour qu'elle intègre les règles de concurrence du privé. Mais elle a fait du zèle sur ce point. Elle a ainsi

procédé en catimini au printemps à une série de mesures augmentant toutes les cotisations et ouvrant un régime à la carte avec des paniers de prise en charge tributaires du montant des cotisations. C'est la fin du principe solidaire mutualiste. Les retraités sont les plus touchés au prétexte que ce sont eux qui coûtent le plus cher.

La FSU devrait se soucier avec plus d'attention du devenir de la MGEN en s'impliquant beaucoup plus dans la vie de cette mutuelle principalement « enseignante ».

Retraites et retraités

L'appauvrissement des retraités, largement organisé par la loi Fillon, se poursuit. Ce gouvernement s'illustre par le gel des pensions décidé au nom de l'austérité. La précarité s'étend chez les retraités.

Notre section départementale dispose d'une section fédérale des retraités (SFR) d'un grand dynamisme. Cette section poursuit son travail d'analyse exigeant. Elle est très investie dans la FGR (fédération générale des retraités de la fonction publique). Régulièrement la SFR produit des articles de fond dans la revue départementale. Elle représente la fédération dans les intersyndicales de retraités et déploie des efforts certains pour maintenir une pratique unitaire en rappelant régulièrement cette nécessité aux retraités de la CGT en particulier.

La FSU a dénoncé la baisse du complément dit RAFP prélevé sur les régimes indemnitaires des actifs et décrété par la loi Fillon depuis janvier 2005. Ce régime déjà dérisoire a été abaissé de 17% depuis le 1^{er} janvier 2015 par un coup de force gouvernemental qui révèle encore et toujours la nature gouvernementale de l'époque.

Vie de la section départementale

La section départementale de Loire-Atlantique est toujours en appui du conseil fédéral (CFR) des Pays de la Loire. Un secrétariat fédéral de 5 membres préside à l'exécutif du CFR depuis le dernier congrès. Cet appui rend moins présents les thèmes régionaux dans la réflexion fédérale mais il ne les empêche aucunement.

Parfois, les réflexions du conseil économique, social et environnemental régional dit CESER (l'un des vice-présidents est le représentant de la FSU) viennent émailler les échanges fédéraux. Mais sur nombre de sollicitations, la FSU est en manque de mandats sur des sujets étrangers à ses champs de

préoccupations habituelles. L'échelon fédéral régional vit grâce aux subsides du CESER, via des indemnités versées directement au CFR. Au sein du CESER, la commission éducation est tenue par la CFDT et investie par les forces patronales. Ainsi cette commission accompagne, voire plaide en faveur des contre réformes éducatives que la FSU combat. Elle brade des conceptions publiques auxquelles la FSU est attachée, en matière d'orientation, d'emploi et de qualification...

Pour la première fois depuis sa création, la FSU de Loire-Atlantique va expérimenter un vote spécifique d'orientation. Elle va le faire sur une motion d'orientation large, rassemblant des militants de plusieurs tendances, et réservant à chaque composante une libre appréciation sur les positionnements fédéraux à tous les niveaux. Elle a tenu à le faire pour marquer sa volonté de porter une démarche interprofessionnelle incluant la dimension des services publics et de la fonction publique et non pas une approche limitée à l'entrée fonction publique. L'affirmation d'un syndicalisme de transformation sociale, animé par le pluralisme d'idées, est aussi un élément fort d'orientation.

Dans les instances fédérales départementales (bureau exécutif et conseil délibératif), la volonté de faire vivre concrètement la dimension fédérale est constante. Ainsi, éviter les pratiques de cartel syndical, choisir des thèmes de conseil fédéral non autocentrés sur l'éducation nationale ou sur un secteur ne faisant pas enjeu fédéral, donner toute leur place aux questions transversales (ce que fait naturellement la SFR des retraités) se veut témoignage de cette démarche rarissime au regard des composantes majoritaires de la fédération.

A vos agendas !

Congrès de la FSU

- **Élections internes** : du 5 au 26 novembre 2015

- **Congrès départemental** à Nantes : mercredi 6 et jeudi 7 janvier 2016

- **Congrès national** au Mans : du lundi 1^{er} au vendredi 5 février 2016

Texte d'orientation et liste unitaires - élections départementales

La FSU est une fédération constituée d'une vingtaine de syndicats catégoriels et de branches professionnelles : SNESup, SNES, EPA, SNEP, SNUipp, SNU-TEFI, SNETAP... Elle reconnaît des courants de pensées et sensibilités d'opinions différentes en son sein. Ils constituent les « tendances ». Tous les trois ans, au moment des congrès, les instances de la fédération sont élues à partir du vote de chaque syndiqué. Ce vote, dit d'orientation, sert de repère pour élaborer les positionnements généraux au cours de ce mandat de trois années. Pour la première fois depuis sa création la section départementale de la FSU de Loire-Atlantique organise un vote d'orientation. Auparavant, nous faisons l'économie de ce scrutin supplémentaire en répliquant les résultats du vote national émis au sein de chaque syndicat adhérent de la FSU. Cela avait l'avantage d'assurer plus facilement une place aux plus petites tendances dans l'impossibilité de déposer des listes complètes pour un scrutin départemental.

En juin 2015, le conseil départemental de la FSU de Loire-Atlantique a décidé à la quasi-unanimité d'avoir recours à un vote départemental d'orientation avec l'accord des deux tendances de la fédération les plus représentatives : Unité et Action et École Émancipée.

Des pratiques collectives qui permettent de dégager des synthèses

En Loire-Atlantique, depuis des années, les pratiques militantes font qu'on recherche systématiquement à dégager des éléments de synthèse ou d'accord entre les tendances sur les modalités d'action et les choix d'organisation. Sans pour autant nier les désaccords lorsqu'ils surviennent, c'est toujours un travail dialectique qui est recherché pour optimiser un positionnement fédéral. Les tendances continuent à se justifier en pleine altérité. Par l'expression d'opinions possiblement divergentes, elles ne sont pas des composantes artificielles dans la fédération. Mais étant parvenues à mettre en œuvre des pratiques d'élaboration collective dans le département, elles proposent de rassembler ce qui fait socle commun dans une orientation syndicale commune, dans le respect des sensibilités de chacun. Les trois paragraphes qui suivent en dessinent les contours.

Une volonté de continuer à faire vivre le fédéralisme* et de le renforcer.

Entre deux congrès la FSU de Loire-Atlantique est administrée par un conseil départemental : instance dirigeante qui se réunit tous les deux mois environ. Tous les syndicats y sont représentés ainsi que toutes les tendances (Unité et Action, Ecole Emancipée, Emancipation). Chaque semaine, un bureau exécutif issu du conseil départemental se réunit. Le choix privilégié est de rechercher ce qui fait accord dans l'expression des syndicats nationaux pour que ce soit la FSU qui s'exprime plutôt qu'un cartel plus ou moins à l'unisson. Cela n'est en rien contradictoire avec des délibérations spécifiques à chaque composante fédérale (syndicats et tendances) mais c'est la synthèse qui est mise en perspective fédérale. Cela conduit la plupart du temps les syndicats d'un même secteur à avoir des intersyndicales

adaptées (éducation nationale, champs interministériels, formation professionnelle et emploi...). De fait, les instances fédérales ne sont pas centrées sur les questions corporatives traitées la plupart du temps en intersyndicales. Elles traitent plutôt des analyse, stratégie et action.

Un syndicalisme de proximité et de transformation sociale

La section départementale a toujours défendu la nécessité d'un engagement sur tous les sujets de société dès lors qu'ils se font par une entrée syndicale. Si les questions du racisme et de la xénophobie, de l'homophobie et de l'égalité entre les femmes et les hommes occupent quotidiennement la FSU, d'autres sont plus délicates à traiter. La situation des sans-papiers, des sans-

Secteur Femmes

La FSU participe aux rassemblements organisés dans le cadre du collectif Femmes et du collectif Vigilance Féminine. Elle y défend une entrée syndicale et sociétale aux côtés d'autres syndicats et associations.

logis, les questions d'aménagement du territoire (aéroport, hôpital, transports publics, environnement...) ont donné lieu à des débats riches et, chaque fois que possible, à des prises de position que nous avons cherché à fonder sur le consensus ou sur la majorité la plus large. Nous les avons rendues publiques. Les mobilisations sur tous les aspects liés aux droits et libertés, à l'attitude et à l'armement de la police, au délitement programmé des services publics et des racornissements de la protection sociale supposent souvent des prises de position de notre syndicat départemental. Nous assumons ce choix malgré des aspects chronophages parfois difficiles à

Sans Papiers/Sans logis

La FSU continue de participer aux différents collectifs et réclame la régularisation des travailleurs sans papiers et de leurs familles, ainsi que l'accueil et la poursuite de scolarité des mineurs étrangers sans papier. Elle est favorable à l'accueil de tous les immigrés sans confusion avec le statut de réfugiés. Elle réclame des logements d'urgence décents pour toutes et tous.

supporter pour les militants. Les questions d'intérêt général sont du ressort des syndicats et pas seulement des associations et des diverses écuries politiques. Le syndicalisme n'a pas à être frileux face à ce qui fait politique dans la cité mais il a un devoir absolu

Aéroport NNDL

La FSU de Loire-Atlantique a demandé l'arrêt du projet d'aéroport de Notre Dame des Landes. Ce projet obéit à des enjeux fonciers non-dits. Il n'offre pas de perspectives satisfaisantes pour l'emploi, ignore délibérément nombre d'aspects environnementaux et d'équilibre des territoires. La FSU de Loire-Atlantique, avec la CGT et Solidaires, réclament l'ouverture d'un véritable débat public pour construire des alternatives intégrant pleinement des principes de

* Fédéralisme : attachement au rôle spécifique de la FSU par opposition à une FSU coquille vide et tirailée entre les syndicats nationaux

Texte d'orientation et liste unitaires - élections départementales

d'indépendance quelles que soient les majorités ou minorités politiques de l'instant.

Un engagement interprofessionnel affirmé

La FSU n'est pas une confédération syndicale interprofessionnelle. Ses statuts nationaux tentent d'ailleurs de verrouiller le plus possible le champ de prérogatives fédérales pour ne pas servir une extension qui pourrait devenir concurrentielle aux confédérations existantes. La section de Loire-Atlantique a une vision un peu plus audacieuse prônant ouvertement la nécessité pour la FSU de rejoindre rapidement le syndicalisme confédéré pour qu'en particulier le syndicalisme de la fonction publique d'Etat (l'Education nationale en particulier) ne perde pas dans

Services publics

Avec une responsabilité première confiée par les personnels la FSU agit pour une Ecole de la République plus juste, travaillant à la réussite du plus grand nombre et à l'émancipation. C'est cette ambition qui donne du sens aux revendications sur les moyens dans notre département face à un service public exposé au dogme de l'austérité. L'enjeu des services publics est fondamental dans ce qui fonde nos solidarités et au final la nature même de notre société pour combattre ses injustices.

une autonomie catégorielle sans perspective pour peser sur le devenir des salariés et privés d'emplois, mais aussi des retraités. En Loire-Atlantique la FSU est reconnue par toutes et tous comme participant des mobilisations du « public » et du « privé ». Elle nourrit des analyses communes avec les confédérations. Elle élabore avec elles des dispositifs d'action sur des champs qui parfois ne sont pas directement les siens (devenir de l'activité industrielle, de l'agroalimentaire, de la main d'œuvre étrangère, du travail le dimanche...). Cette proximité avec TOUTES les

Emploi industriel

Avec l'ensemble des syndicats du département la FSU de Loire-Atlantique participe des mobilisations et initiatives pour préserver une activité industrielle plus respectueuse au plan écologique et de la qualité de l'emploi, face aux délocalisations, aux démantèlements et recours aux prestataires.

unions départementales interprofessionnelles – malgré des divergences profondes avec certaines - ajoutent du sens à l'expression de la FSU départementale et éloignent d'elle la représentation d'un syndicalisme autocentré sur le fonction public, incapable d'avoir une vision globale des enjeux du travail et de la société.

Retraites, protection sociale

La section fédérale des retraité-e-s mène dans un cadre intersyndical une action permanente pour contrer les dégradations en cours qui touchent aussi les actifs de l'instant. Cette vigilance militante est aussi portée face aux organismes de protection sociale et mutuelles du département confrontés aux logiques et modes de fonctionnement du secteur marchand qui les dénature.

Une liste pluraliste de candidats pour soutenir cette orientation

D'autres points font accord entre les signataires de la liste d'orientation unitaire sur les questions transversales de santé publique, de fiscalité. Tout ne peut être traité ici.

Outre des camarades d'Unité et Action et de l'École Émancipée, des syndicalistes hors tendance ou sans tendance figurent sur cette liste qui a été aussi proposée à des personnalités d'autres tendances acceptant les principes communs exposés tout en gardant leur libre arbitre sur l'appréciation fédérale locale et nationale.

Liste unitaire Unité et action, École Émancipée et sans tendance

1. Catherine Tuchais, EPA, UA
2. Thierry Le Bihan, SNES, UA
3. Sylvain Marange, SNES, EE
4. Celine Sierra, SNUipp, EE
5. Erick Lermusiaux, SNUipp, UA
6. Olivia Gervais, UL FSU Saint-Nazaire, UA
7. Bernard Valin, SNUipp, EE
8. Anne Mesnier, section fédérale retraités, UA
9. Taklit Sami, SNESup, hors tendance
10. Michel Decha, SNES, EE
11. Sylvie Pouyon, SNUipp, UA
12. Nelly Hervouet, SNES, UA
13. Benoît Bossard, section fédérale retraités, EE
14. Erwan Le Bouch, SNES, UA
15. Catherine Kermoa, SNUipp, EE
16. Philippe Amarouche, SNEP, UA
17. Maryse Lecourt, SNICS, EE
18. Virginie Sebillé, EPA, UA
19. Jean-Luc Girard, SNE, hors tendance
20. Bernard Camélio, section fédérale retraités, UA
21. Françoise Ménard, SNES UA
22. Amélie de Schepper, SNES, EE
23. Thierry Flora, UL FSU Saint-Nazaire, UA
24. Valérie Héraud, SNES, UA
25. Pascal Le Foll, SNPESpjj, hors tendance
26. Nadine Le Duff, SNES, UA
27. Marie Haye, SNES, EE
28. Nathalie Guenego, SNES, hors tendance
29. Mathieu Frachon, SNUipp, EE
30. Rémi Barreteau, section fédérale retraités, UA
31. Viviane Brenot, UL FSU Saint-Nazaire, UA
32. Eric Bainvel, SNUipp, EE
33. Marcel Le Bronze, SNUipp, UA
34. Annie Caillaud, SNUipp, EE
35. Bruno Perwuelz, SNES, UA
36. Rachel Jacquier, SNUipp, hors tendance
37. Mathilde Roux, SNES, EE
38. Dominique Martin, SNES, UA
39. Françoise Lanis, SNEP, UA
40. Robert Hirsch, section fédérale retraités, EE
41. Jean-Claude Lucas, section fédérale retraités, UA
42. Dominique Lambert, SNES, UA
43. Pascale Rondeau, SNUipp, EE
44. Monique Ramé, section fédérale retraités, UA
45. André Robert, SNE, hors tendance
46. Rodolphe Pion, SNES, UA
47. Anne Sauvourel, SNES, EE
48. Ronan Le Cleach, SNES, UA
49. Violaine Boutin, SNES, UA
50. Jérôme Ortais, SNES, EE
51. Bernard Colou, SNUipp, UA
52. Jean Pierre Benoit, section fédérale retraités, hors tendance
53. Ksenia Lemerle, SNES, EE
54. Gérard Roulic, section fédérale retraités, UA

POUR L'ACTIVITÉ FÉDÉRALE DÉPARTEMENTAL ET LA LISTE UNITAIRE

Unité & Action, courant majoritaire de la FSU, porte un syndicalisme de transformation sociale, indépendant des pouvoirs politiques. Il recherche l'unité d'action, se veut pluraliste et unitaire. La présentation pour le prochain mandat 2016-2018 d'un texte d'orientation unitaire sur une liste pluraliste Ecole Emancipée, U&A, Hors et Sans tendance en est une traduction. Il ne s'agit pas de vouloir nier les différences qui peuvent exister dans des choix d'actions et parfois d'analyses. Ce choix veut concrétiser la volonté de travailler ensemble sur des lignes de force partagées en Loire-Atlantique. L'objectif fondamental est de rechercher les conditions d'une dynamique qui puisse porter les propositions et exigences sociales nécessaires aux salarié(e)s, retraité(e)s et privé(e)s d'emploi. Le syndicalisme a besoin de cohésion dans la période trouble que nous traversons.

Depuis 2012, les différents gouvernements s'évertuent, sous couvert d'une crise liée au capitalisme, à faire des choix dogmatiques d'austérité qui prennent pour cible le « coût du travail » (donc les salaires et les cotisations sociales) et les droits des salariés. Ils favorisent les aides aux entreprises avec la bénédiction du patronat : Pacte de Responsabilité, Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE), Loi Macron...

La FSU défend le rôle primordial des services publics dans la redistribution économique. Elle est pleinement reconnue dans le cadre syndical interprofessionnel qui réunit le plus souvent dans la lutte depuis 2012 les Unions Départementales CGT, FO et Solidaires.

Ce travail intersyndical, dans un cadre interprofessionnel, avec les salarié-e-s, retraité-e-s, jeunes et privé-e-s d'emploi, est d'autant plus important que nous ne perdons pas de vue l'objectif que s'est fixée notre fédération à sa création : participer à la reconstruction et la réunification du mouvement syndical. Les élections de 2014 dans la fonction publique traduisent des résultats globalement insatisfaisants. Il convient d'interroger notre projet syndical sans se satisfaire d'un repli sur un syndicalisme de fonction publique recentré sur le catégoriel.

Le courant de pensée U&A apprécie l'originalité de notre section de Loire-Atlantique qui cherche à fédérer tous les syndicats - notamment ceux de l'Education Nationale - dans l'investissement fédéral ainsi que l'action des militants de l'Ecole Emancipée :

nous voulons tous partager une approche interprofessionnelle pour rechercher le sens global des actions à mener et déjouer le piège des approches corporatistes ou sectorielles.

Nous appelons à voter POUR le rapport d'activité départemental et la liste unitaire U&A-EE-Hors tendances.

ORIENTATION, ACTIVITE NATIONALE

Au plan national, l'exécutif est totalement pluraliste, associant tous les syndicats nationaux et toutes les tendances constituées. Toutes les tendances minoritaires ont voix délibérative à tous les niveaux. Elles en acceptent le principe fondateur de la FSU. La tendance UA de Loire-Atlantique a toujours eu une posture de libre appréciation des choix nationaux de la fédération. En général, elle les rejette.

Au cours de ce mandat nous avons partagé les positionnements fédéraux répondant à une conception portant des alternatives de progrès social, face aux capitulations du gouvernement devant l'ordre financier. Nous aussi avons exprimé nos profondes réserves sur une stratégie organisant le repli de la FSU sur les seules questions de la fonction publique, des services publics. Même si les questions sociétales restent traitées : homophobie, mutations climatiques... Ces enjeux, tous fondamentaux, ne doivent pas pour autant nous isoler des luttes et échanges sur les questions interprofessionnelles, sur le devenir industriel et économique des territoires, la solidarité avec l'ensemble du salariat et des privés d'emploi. Notre sort est lié. Le statut dérogatoire de la fonction publique existe en relation à l'actuel Code du Travail fixant le droit commun. Au plan national la FSU doit adopter une stratégie cohérente n'isolant pas les fonctionnaires des autres luttes salariales, prenant en considération le fait que malheureusement les salariés du service public sont loin d'être désormais « tous fonctionnaires ».

Le courant unité et action de Loire-Atlantique appelle à voter pour le rapport d'activité nationale et pour la liste unité et action, hors tendances.

Soutiennent cet appel : E. Lermusiaux, C. Tuchais, A. Mesnier, D. Hude, N. Hervouet, T. Le Bihan, O. Gervais, S. Pouyon, C. Pella, M. Le Bronze, V. Héraut, B. Camélio, F. Lanis, T. Flora, F. Ménard ...

Contribution École Émancipée

1. vote sur le rapport d'activité départemental et sur la liste unitaire UA-EE-sanstendance

Grâce au travail commun des camarades du conseil délibératif de la FSU44, toutes tendances confondues, il est possible cette année de présenter une liste unitaire (54 candidats de courants différents, UA-EE-sans-tendance). Gageons que cet engagement commun permettra de convaincre toujours plus de syndiqués de militer avec nous dans le cadre d'une orientation départementale résolument combative, unitaire et fédérale.



Dans le département de Loire-Atlantique, l'École Émancipée, tendance minoritaire dans la FSU, est représentée au bureau exécutif départemental, et contribue ainsi à la mise en

œuvre des décisions de la section départementale (SD).

Si nous exprimons des désaccords importants avec certains choix de la FSU nationale où la tendance U&A est majoritaire, au niveau départemental, depuis plusieurs années, nous avons un large accord avec les positionnements de la SD 44, que ce soit sur l'action syndicale au niveau interprofessionnel, sur l'intervention à propos des questions de société, ou encore sur les prises de position de la SD 44 dans la FSU nationale.

Cela n'a pas été sans débats, mais le positionnement final de la SD 44 a concrétisé le plus souvent un consensus de fond avec les camarades d'U&A. Citons quelques exemples : dans la mobilisation contre les politiques d'austérité (Pacte de responsabilité, loi Macron), la SD 44 a mobilisé dans un cadre interprofessionnel, n'hésitant pas à appeler à la grève même lorsque les conditions de mobilisation étaient difficiles. La SD 44 s'est impliquée dans toutes les mobilisations féministes de Nantes organisées notamment par le collectif Vigilance féministe 44 auquel elle participe. Dans l'Éducation Nationale, elle s'est positionnée contre la réforme des rythmes scolaires avec une entrée résolument fédérale en cherchant constamment à rassembler les différentes catégories de personnels concernés (personnels d'animation, territoriaux, enseignants).

Nous appelons à voter POUR le rapport d'activité 44 et POUR la liste unitaire départementale !

2. vote d'orientation nationale

Nous venons de vivre une séquence de 30 ans d'attaques libérales. L'Union européenne tente par tous les moyens de discréditer les espoirs de changement des peuples. Partout s'étend l'influence des courants politiques les plus réactionnaires. Et alors que nos sociétés n'ont jamais produit autant de richesses, elles sont rongées par les inégalités sociales.

Dans ce contexte, le syndicalisme a devant lui un défi majeur à relever : rendre crédible des alternatives économiques et sociales progressistes et écologiques, et faire renaître la confiance en l'action collective. La colère et les mobilisations sociales doivent prendre le pas sur la résignation, et sur le « dialogue social » qui n'est plus qu'une parodie de négociation destinée à « endormir » les

salariés (cf. les passages en force sur la loi Macron et le PPCR), ou à les dénigrer comme dans le cas d'Air France.

Nos luttes doivent imposer sans délai l'augmentation des salaires et des retraites, l'arrêt des licenciements, la réduction du temps de travail, l'abrogation des contre-réformes libérales, le renforcement des services publics, l'accueil de tous les réfugiés et la régularisation des sans papiers.

En matière d'éducation, il faut remplacer l'École de l'évaluation, de l'orientation, de la sélection, et de l'employabilité par une École égalitaire qui élève les qualifications de tous les élèves, avec des personnels eux-mêmes débarrassés des injonctions et des petits chefs.

Face à la morgue des gouvernants et des puissants, c'est un syndicalisme de transformation sociale que l'École Émancipée défend dans la FSU pour s'opposer pied à pied à toutes les régressions et construire un mouvement d'ensemble, interprofessionnel, qui pèse réellement sur les choix politiques.

Votez et faites voter pour la liste nationale à l'initiative de L'ÉCOLE ÉMANCIPÉE !

Mary David, Sylvain Marange, Céline Sierra,
Amélie de Schepper, Marie Haye, Catherine Kerno, Bernard Valin

Contact : ee44@laposte.net

Accès aux soins pour tous et partout

La situation se dégrade en France. Un quart à un tiers de la population renonce à des soins, voire aux soins de premier recours faute de médecins généralistes de secteur 1 disponibles à proximité. Les principales causes sont l'éloignement, les délais d'attente, les coûts. Si la pénurie de médecins des diverses spécialités nécessite une politique de longue durée, en revanche l'accès à une médecine tendant vers la gratuité dépend de décisions immédiates aux effets bénéfiques rapides (tiers payant, révision des tarifs des médecins et limitation des dépassements d'honoraires, remboursements par la Sécurité Sociale, réforme des financements ...).

Renoncements aux soins : le pire est-il devant nous ?

Les déserts médicaux prennent des formes variées, dans les quartiers populaires avec le manque de médecins traitants disponibles, de cabinets dentaires ..., en zones rurales ou montagneuses avec le manque de médecins généralistes, parfois l'éloignement de tout établissement médical. Selon l'Ordre des Médecins plus de 90 000 médecins généralistes inscrits se réduisent à 58 000 en équivalents temps plein pour assurer le maillage du territoire (temps partiels, congés, missions diverses, remplacements). On dénombrait 42 % de spécialistes en secteur 2 en 2012. Dorénavant 60 % des nouveaux spécialistes optent pour le S. 2. Pourtant ils n'ont ni l'expérience ni la notoriété dont se prévalaient leurs aînés ! Avec le Contrat d'Accès aux Soins même les médecins généralistes peuvent accéder au S.2 et pratiquer les dépassements d'honoraires ! Pire, un mouvement de déconventionnement (le secteur 3) risque de prendre de l'ampleur : les honoraires libres sont remboursés à moins d'un € par la Sécurité Sociale . Avec une complémentaire -santé haut de gamme on peut espérer un remboursement partiel.

Les coûts peuvent être dissuasifs. Un médecin généraliste de secteur 2, un spécialiste de secteur 2 près de chez soi sont inaccessibles pour les catégories sociales les plus modestes.

Des tendances contradictoires. Quelques raisons d'espérer ?

L'ANI rend obligatoire les complémentaires-santé d'entreprises pour tous les salariés du privé. L'aide à l'acquisition de cette complémentaire atteint au moins 50 % de la cotisation. Les retraités, les fonctionnaires, les étudiants, les chômeurs paient intégralement leur contrat individuel aux cotisations plus élevées en général. Tout plaide pour un retour au rôle premier de la Sécurité Sociale, seul système qui ne soit pas inégalitaire. L'engagement syndical, associatif et mutualiste pour la Sécu aura-t-il lieu ?

La généralisation du tiers payant fin 2017 peut faciliter l'accès aux premiers soins.

La médecine de groupe (maisons de santé, libérales et les centres de santé, avec des salariés) sera encouragée financièrement à partir de 2016. Les iniquités financières subies par les centres de santé vont être abolies en 2016. Un essor de ces structures dans les divers déserts médicaux pourraient rendre accessible les soins, médicaux, infirmiers, dentaires...

Bernard COLOU

Roanne. Confrontés à la désertification médicale dans une région vieillissante, les médecins n'en peuvent plus. Entre les départs à la retraite de leurs confrères non remplacés et ceux qui sont victimes de *burn-out*, ils ne sont plus en mesure d'accepter de nouveaux patients.

Contre la loi santé la quasi-totalité des médecins a fait grève pendant 5 jours, puis décidé à 70 % « *un déconventionnement massif... seule façon de conserver notre liberté de prescription* » et d'avoir la liberté d'honoraires. Titre de la presse locale : « *Déconventionnement : les patients ne seront plus remboursés par la Sécu* ». Cette situation est angoissante pour la population.

Une réponse est donnée par une mutuelle locale de 4000 adhérents, « *Santé Mut Roanne* » : la création d'une maison ou d'un centre de santé d'une quinzaine de professionnels. Des généralistes, des infirmières, un ostéopathe ... sont déjà volontaires. Ouverture prévue dans un an.